



Priorité à la formation

Dispensé de timbrage BREST CTC

L'éducation et la formation sont des priorités pour les socialistes. Ils le démontrent concrètement dans les régions. C'est particulièrement le cas en Bretagne, académie dans laquelle les lycéens obtiennent les meilleurs taux de réussite au baccalauréat.

Le quart du budget du Conseil régional est consacré à l'éducation.

"Notre action vise à conforter et à améliorer encore notre excellence", explique Michel Morin, vice-président du Conseil régional chargé de l'éducation.

Trois programmes illustrent l'ambition éducative de la Région Bretagne. D'abord le PPI (Programme pluriannuel

Trois internats (370 places) ont été construits et 13 (1 700 places) ont été rénovés. Tous ces investissements ont été réalisés selon les normes du développement durable.

Le PPI 2010-2014, voté en juin 2009, est doté de 442 millions d'euros.

La Région soutient également les projets éducatifs des lycées grâce au programme Karta, lancé en 2005. Il a pour objectif d'encourager les actions autour de la santé et de la qualité de vie, du développement durable, de l'ouverture au monde ou de l'art, de la culture et de la science.

1 300 projets sont éligibles chaque année pour un budget de 2,2 millions d'euros.

La mise en place du chèque livre correspond à un engagement de la campagne de 2004. Avant cette date, les lycéens devaient entièrement assumer l'achat des manuels scolaires. Dès la rentrée 2004, un système de versement direct aux familles fut mis en place. Puis, suite à une évaluation et une concertation avec les associations de parents d'élèves, la Région a modifié son dispositif. La collectivité remet à chaque lycéen un chèque d'une valeur de 60 euros qui permet de garantir la gratuité des manuels scolaires. Au total, la Région a accordé 7,2 millions d'euros pour garantir l'égalité des chances.

Dans le même esprit, une aide au premier équipement a été mise en place pour les élèves des filières techniques pour un montant de 550 000 euros.

La priorité accordée à la formation durant le premier mandat de la majorité régionale sera confortée dans le projet qui sera présenté à la fin du mois de janvier. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 14/01/2010



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE



Jean-Yves Le Drian et Michel Morin

des investissements immobiliers) qui vise à la construction et la rénovation des locaux scolaires, de restauration ou d'internat, de manière à offrir les meilleures conditions d'études aux lycéens bretons.

Au total, 300 salles de classes ont été rénovées, 80 salles de sciences, huit gymnases, huit CDI (Centres de documentation et d'information), sept salles polyvalentes et sept restaurants scolaires ont été construits ou rénovés.

Fausse alerte

Les contribuables qui ont placé leur argent en Suisse afin de le soustraire au fisc savent maintenant qu'ils peuvent dormir sur leurs deux oreilles. En effet, le ministre du Budget, particulièrement conciliant avec ce type de fraude avait, au mois d'août, fixé au 31 décembre la date butoir pour régulariser leur situation. Un nouveau délai leur a été accordé.

Comment prendre les menaces au sérieux dans ces conditions ?

En outre, Christine Lagarde s'est déclarée opposée à une politique agressive vis-à-vis des fraudeurs, tandis que le Président Nicolas Sarkozy ne cesse de répéter que les paradis fiscaux n'existent plus. Pour alors demander des comptes à des contribuables qui pourraient y déposer leurs économies ?

Peut-être, à l'annonce de l'existence d'une liste détenue par Bercy, certains contribuables se sont-ils inquiétés ? Mais maintenant, les voilà rassurés.

Le dossier de la semaine

Une équipe qui a fait ses preuves



La méthode
Le Drian

Vie de la Fédération

La Fédération au travail



Le programme du secrétariat fédéral pour 2010

Interview

La CGT aux côtés de tous les salariés



Avec
Florence Héré

Une équipe qui a fait ses preuves

Une élection se gagne sur un projet et non sur un bilan. Cependant, l'action de l'équipe menée par Jean-Yves Le Drian depuis 2004 démontre à la fois la volonté de la gauche d'appliquer le programme sur lequel elle a été élue et sa capacité à faire travailler ensemble les collectivités bretonnes.

Tout au long du mois de janvier, les conseillers régionaux sortants sont invités à présenter le bilan des six années écoulées devant les sections socialistes et plus généralement devant les sympathisants de gauche. Pour illustrer le travail accompli, un document de plus de cinquante pages va être envoyé à tous les adhérents du Parti Socialiste. **"Il est essentiel pour la campagne qui commence que nous soyons tous pleinement conscient de l'énorme travail accompli par nos élus"**, indique Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral.



"Une méthode basée sur la concertation"

La méthode Le Drian

"Si je devais retenir le point le plus important de la mandature de Jean-Yves Le Drian à la tête de la Région Bretagne, plus que les bons résultats de nos politiques publiques et la bonne gestion de notre collectivité, c'est à la méthode que je pense", résume Marylise Lebranchu, dans la lettre de l'Union des élus socialistes et républicains, du mois de janvier 2010, consacrée au bilan de la majorité régionale.

En quoi consiste cette méthode, si novatrice par rapport à la manière dont son prédécesseur UMP envisageait sa fonction ? **"Il s'agit de fixer d'abord des stratégies, des schémas, construits en concertation avec les citoyens, les organismes, les institutions"**, explique la première vice-présidente du Conseil régional.

C'est sur cet aspect que portent les principales attaques de la droite. **"Parce que, soit-disant, nous passions trop de**

temps à concerter nos politiques, à faire des schémas stratégiques", rappelle Marylise Lebranchu.

Mais, au final, le gouvernement tente aujourd'hui d'apposer son logo sur toutes les actions de la Région Bretagne, justement parce qu'elles ont été élaborées de manière collégiale et qu'elles sont ainsi approuvées par tous les partenaires.

La création de l'Établissement public foncier entre aussi dans le cadre des politiques voulues par la Région et les autres collectivités bretonnes. Mais, faute d'accord de la part de l'État, cette structure n'a pu voir le jour officiellement qu'en 2009. Or, il s'agit d'un outil indispensable pour réguler la hausse des prix du foncier et aider les collectivités à acquérir des terrains pour bâtir des logements sociaux ou des zones d'activités.

"La Région joue enfin son rôle de stratège pour définir les grandes orientations du développement régional", confirme Gérard Mével, vice-président chargé de la qualité de la vie et de l'eau.

L'action entreprise par la Région sur cette question est justement particulièrement représentative de la méthode Le Drian.

Développement durable

"Nous avons mis en place une politique régionale de l'eau, bien que cette compétence nous ait été systématiquement refusée pendant 6 ans", explique le vice-président. **"Notre action sur le terrain, dans les comités locaux de l'eau (CLE) de chaque bassin versant, est aujourd'hui reconnue par tous"**. Cet enjeu est d'autant plus important en Bretagne que 80 % de la ressource est superficielle et donc particulièrement vulnérable aux pollutions. C'est en 2006 que fut adopté le contrat pour l'eau en Bretagne, après une concertation impliquant tous les acteurs. Depuis, 13 contrats de SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) ont été signés.



"La Région joue enfin son rôle de stratège"



Aménagement à Saint-Yvi grâce à l'Eco FAUR

"Le débat sur les algues vertes, qui a ressurgi depuis cet été, a mis en évidence que la Région est l'échelon pertinent pour traiter ce problème. Nous restons déterminés à agir pour la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne, malgré les obstacles et l'absence de compétences", prévient Gérard Mével.

L'Éco-FAUR constitue un deuxième exemple de l'innovation dont a fait preuve la Région depuis la victoire de Jean-Yves Le Drian en 2004. Auparavant, la Région pratiquait la politique du guichet pour soutenir les projets des communes. Le nouveau dispositif a pour but d'aider les collectivités à mener à bien leur projet d'urbanisme durable et à développer une culture de la qualité environnementale et sociale. Au total, 334 projets ont été soutenus dans 250 communes de Bretagne pour un budget de 9,7 millions d'euros par an. En outre, la Région n'intervient pas uniquement en accordant des subventions. Elle aide aussi les communes modestes en finançant des études pour la réalisation de leurs projets.

Pour parvenir à ce résultat, un long travail de concertation a aussi été nécessaire. Ainsi, les projets doivent s'inscrire dans une démarche qui compte trois axes : démarche transversale et solidaire, innovation et exemplarité environnementale et gestion économe. 13 critères simples et transparents ont été définis pour évaluer les projets.

"L'Éco-FAUR est incontestablement une des grandes réussites du mandat qui s'achève", se félicite Gérard Mével.

Sur bien d'autres dossiers, comme la mise en place des contrats de pays ou la ligne à grande vitesse, l'équipe de Jean-Yves Le Drian a appliqué la même méthode.

"La Région Bretagne bénéficie d'une haute qualité démocratique", se félicite Marylise Lebranchu. **"Et c'est un des biens les plus précieux face au projet technocentralisé de la droite"**. 🌱

La Fédération au travail

"Le secrétariat fédéral est plus mobilisé que jamais", annonce le premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa, en ce début d'année.

2009 fut déjà une année productive, marquée par les rendez-vous traditionnels de la Fédération comme la journée des secrétaires et trésoriers de sections ou la rencontre de rentrée à Mescoat.

L'année 2009 fut aussi marquée par la campagne pour les élections européennes mais aussi un débat autour de la charte fédérale, dont la première étape s'est conclue par le vote le 25 juin, une campagne d'adhésions, la réforme des cotisations d'élus ou une série de réunions de formations consacrées au plan de relance du PS ou au



Andrew Lincoln et Jean-Pierre Porée, nouveau secrétaire fédéral au projet et trésorier fédéral

rôle des secrétaires de section. Sans oublier l'élaboration et le vote de la liste pour les élections régionales.

Le premier trimestre de 2010 sera d'ailleurs quasi-exclusi-



vement consacré à cette campagne. Dès le 4 janvier, la Fédération a réuni les délégués de circonscription, à Châteaulin, pour planifier les grands rendez-vous qui vont

émailler la vie de la Fédération jusqu'aux 14 et 21 mars.

"La préparation de notre projet pour 2012 constituera le second temps fort de cette année", prévient Marc Coatanéa.

Andrew Lincoln, qui vient d'être nommé au Secrétariat fédéral, pilotera ce débat. **"Pour moi, il s'agira de transcrire de manière simple, lisible et pertinente, notre projet pour une République démocratique, sociale et écologique, en associant l'ensemble des adhérents de la Fédération",** explique-t-il.

Tout ce travail de réflexion collective s'effectuera grâce au nouveau site internet de la Fédération qui sera mis en ligne dans quelques semaines. 🌸

Interview



La CGT aux côtés de tous les salariés

Avec Florence Héré

Le congrès confédéral de Nantes a fixé la ligne de la CGT pour les trois prochaines années, nous explique Florence Héré, de Morlaix, membre de la commission exécutive et du bureau de l'UD CGT du Finistère.

Cap Finistère : Dans quel état d'esprit êtes-vous revenue du congrès de Nantes qu'une partie de la presse a présenté comme agité ?

Florence Héré : Oui, les médias ont beaucoup parlé de notre 49^e congrès. Moi, j'ai participé à des débats contra-

dictoires, pas toujours faciles mais dans lesquels chaque délégué était respectueux des autres points de vue. La CGT n'est pas monolithique mais le congrès de Nantes fut très constructif, tant au niveau des débats que des résolutions adoptées à une large majorité. En outre, il convient de signaler que 50 % de l'équipe de direction nationale a été renouvelée.

Cap Finistère : Quelle est la tonalité des résolutions que vous avez adoptées ?

Florence Héré : Les salariés ne doivent pas faire les frais d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Nous

avons déterminé trois axes pour les mois qui viennent. D'abord, une campagne revendicative sur l'emploi, les salaires et les retraites. Ensuite, un soutien à la journée de mobilisation du 24 mars. Enfin, une campagne de promotion des services publics, indispensables à la cohésion des territoires.

Nous avons également rappelé notre volonté de mettre en place une Sécurité sociale professionnelle qui apporte des garanties aux salariés tout au long de leur carrière. Il ne s'agit pas d'une revendication nouvelle mais la crise impose sa mise en place. D'ailleurs, cette revendication est la première résolution votée à Nantes.

Cap Finistère : Comment abordez-vous le rendez-vous sur les retraites ?

Florence Héré : Nous préparons bien sûr ce rendez-vous. Le congrès de Nantes a confirmé notre stratégie de construction d'un syndicalisme rassemblé. Pour nous, il est essentiel de conserver l'unité d'action que nous avons bâtie l'année dernière.

Cap Finistère : Vous avez également abordé la question des nouvelles pratiques syndicales durant votre congrès ?

Florence Héré : Tout à fait. Nous nous sommes interrogés sur la manière dont la CGT peut le mieux répondre aux attentes des salariés en période de crise, en particulier ceux qui ont un statut précaire ou qui travaillent dans des PME. Nous voulons également porter nos efforts vers les jeunes, trop souvent éloignés du monde syndical. 🌸

Agenda

Dimanche 17 janvier

9 h 30 : Réunion du BREIS, à Pontivy.

24 janvier

11 h 00 : Vœux de la section de Quimperlé, salle du Coat-Ker. En présence de Jean-Yves Le Drian.

30 janvier

Présentation du Projet régional à Rennes.

14 et 21 mars

Élections régionales.

En bref...

Alex Türk à Quimper

A l'invitation du député Jean-Jacques Urvoas, Alex Türk, président de la CNIL (Commission Nationale de l'informatique et des Libertés), animera une conférence, le vendredi 5 février à 20 h 00, salle du Chapeau Rouge à Quimper, intitulée **"Notre vie privée sous surveillance ?"**.

Pôle emploi à Landerneau (suite... et fin ?)

"Le comité de vigilance pour la défense des services publics a appris, avec satisfaction, la validation par le Conseil national d'administration du Pôle emploi de la création d'une agence sur Landerneau. Nous constatons que la mobilisation a porté ses fruits.*

Nous savons que l'implantation n'est pas encore validée et que la Communauté des communes est en mesure de proposer des locaux adaptés à la Maison des services publics.

Ce lieu nous semble pertinent car il regroupe sur un même plateau différents services à la population : formation, orientation, agence d'intérim, Caisse d'allocations familiales...

Nous allons donc suivre, avec beaucoup d'attention, l'évolution de ce dossier, notamment pendant la période transitoire.

Nous connaissons les difficultés que rencontrent actuellement les salariés du Pôle Emploi, un an après la fusion de l'ANPE et des Assedic.

Le Directeur régional nous a promis des moyens humains suffisants pour assumer la charge de travail sur le site de Landerneau. Nous allons rencontrer régulièrement les agents et nous ne manquerons pas de nous mobiliser si les promesses ne sont pas tenues."

* Membres du comité : PS, MRV, PC, DES, NPA, La CFDT, La CGT, Solidaires.

Notoriété

Depuis quelques jours, la droite bretonne utilise les résultats d'un sondage, selon lequel les Français ne connaîtraient pas leur président de Région, pour tenter un mauvais procès à Jean-Yves Le Drian.

Car, le président de la Région Bretagne se situe parmi les présidents d'exécutif régional les plus connus.

L'UMP a surtout eu de la chance que les sondeurs ne demandent pas aux Français, et en particulier aux Bretons, de citer le chef de file des oppositions régionales...

Disparition

Nous avons appris avec tristesse le décès d'Henri Siou, militant de la section de Landerneau.

Nous adressons à son épouse Marcelle, à sa famille et à ses proches, nos plus sincères condoléances.

Annonces légales & judiciaires

SELARL Xavier MOAL, Avocat
59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

AGENCE BRETONNE DE CONSEILS ET SERVICES AUX ENTREPRISES
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social :
6, rue Porstrein - 29200 BREST
450 581 699 RCS BREST

Par décision en date du 2 janvier 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé, avec effet à compter du même jour, de nommer Madame Annie GUILLOUX, demeurant à PLOUGASTEL-DAOULAS (29470) - 10, rue Hervé-Morvan, en qualité de co-gérante.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

POP KORN la communication alternative
SARL SCOP à capital variable
régie par la loi du 19 juillet 1978
Siège social : 13, rue Hoche - 29200 BREST
RCS BREST B 493 703 300

AVIS

Aux termes d'une délibération, en date du 28 décembre 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé, à compter du 1^{er} janvier 2010, Monsieur Cédric BESCOND, demeurant 16, rue Conseil, 29200 BREST, en qualité de gérant associé, en remplacement de Mademoiselle Nolwenn YVEN, dont le mandat vient à échéance le 31 décembre 2009.

La Gérance.

Cabinet Joseph DRONIOU
SELARL d'Avocats
20, quai Commandant-Malbert
B.P. 51053 - 29210 BREST Cedex 2
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

F. BERROU ET LE LONG
SARL au capital de 12 000 euros
Siège social : 60, avenue Baron-Lacrose
La Coursive - ZI de Kergaradec
29850 GOUESNOU
482 316 429 RCS BREST

CESSION D'UNE BRANCHE D'ACTIVITÉ

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 23 décembre 2009, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Brest Ponant le 29 décembre 2009 (Bordereau n° 2009/1541 - Case n° 14), la Société F. BERROU ET LE LONG, ci-dessus désignée, a cédé à la Société FBD, SARL au capital de 8 000 euros, ayant son siège social à "Gorrequer" 29460 LOGONNA-DAOULAS, identifiée sous le n° 500 427 604 RCS BREST, la branche d'activité de fourniture de pains et viennoiseries prêt à cuire à destination des professionnels de la restauration dépendant du fonds de commerce de fourniture de pains et viennoiseries frais ou prêt à cuire à destination des professionnels de la restauration, situé à GOUESNOU (29850) - 60, avenue du Baron-Lacrose - La Coursive - ZI de Kergaradec, pour lequel la Société F. BERROU ET LE LONG est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le n° 482 316 429, moyennant le prix de QUINZE MILLE EUROS (15 000 €).

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1^{er} octobre 2009.

Les oppositions seront reçues au Cabinet Joseph DRONIOU, SELARL d'Avocats, 20, quai Commandant-Malbert - B.P. 51053 - 29210 BREST Cedex 2.

Pour unique insertion.

SARL SERVYMEDIA
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 12, espace Parmentier
29410 PLEYBER-CHRIST
409 015 310 RCS BREST

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2008, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2008 et sa mise en liquidation.

L'Assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Alain MARTIN, demeurant 4, rue François-Coat - 29410 PLEYBER-CHRIST, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 4, rue François-Coat - 29410 PLEYBER-CHRIST, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Mention sera faite au RCS BREST.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2009, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

— approuvé les comptes de liquidation ;
— donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;

— prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 septembre 2009.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Mention sera faite au RCS BREST.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428

N° 845 - Vendredi 15 Janvier 2010

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper

Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €

Abonnement de soutien :
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

